



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/393

Approbation d'un tarif de gratuité pour l'accès des étudiants aux conférences et journées d'études organisées au Musée des beaux-arts de Lyon

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 DECEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 DECEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 DECEMBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 DECEMBRE 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEGER (pouvoir à Mme RUNEL), Mme BLANC (pouvoir à M. DUVERNOIS), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme FRERY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/393 - APPROBATION D'UN TARIF DE GRATUITE POUR
L'ACCES DES ETUDIANTS AUX CONFERENCES ET
JOURNEES D'ETUDES ORGANISEES AU MUSEE DES
BEAUX-ARTS DE LYON (DIRECTION DES AFFAIRES
CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 2 décembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Musée des beaux-arts organise à chaque saison des cycles de conférences ainsi que deux à trois journées d'étude à l'occasion des expositions, d'un nouvel accrochage dans les collections ou d'un événement local ou national.

C'est l'occasion d'affirmer le rôle d'établissement scientifique que doit tenir un musée (cf. la loi musée), d'étudier de façon approfondie au niveau scientifique un volet particulier d'une thématique, de faire rencontrer des scientifiques, de confronter leur point de vue.

De nombreux étudiants sont amenés à participer à ces conférences et journées d'étude ; certains professeurs universitaires les incluant dans leur cursus.

C'est pourquoi il est indispensable que ces conférences et journées d'étude soient accessibles librement à l'ensemble des étudiants sur présentation de leur carte d'étudiants valide, sur l'année en cours.

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1 - La gratuité d'accès aux conférences et journées d'études pour les étudiants ayant une carte d'étudiants valide sur l'année en cours est approuvée, par dérogation à la délibération n° 2016/2641 concernant la grille tarifaire des musées.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET